

Burundi : Ban Ki-moon prône un processus électoral ouvert à tous

09/06/2010 Secrétaire général Oral SG/SM/12948

AFR/1989 Département de l'information et Service des informations et des accréditations New York

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL FAVORISE LES ACTEURS NATIONAUX AU

BURUNDI POUR LES PROGRÈS REMARQUABLES DU PAYS SUR LA VOIE DE LA PAIX

On trouvera, ci-après, le texte de l'allocution du Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, devant les acteurs nationaux à Bujumbura, le 9 juin 2010:

« C'est un jour extraordinaire pour venir en Afrique.

Aujourd'hui, tous les yeux sont tournés vers le continent, qui accueille la Coupe du monde de football. Beaucoup de pays africains ont obtenu un demi-siècle d'indépendance, comme le Burundi le fera dans deux ans!

Le Burundi lui-même est remarquablement avancé sur la voie de la paix. Je tiens à vous féliciter de ce que vous avez réussi à faire jusqu'à présent. Mais ces réussites sont avant tout le fruit de votre travail, le résultat d'un effort niveau national et animé par la volonté de finir pour de bon avec un passé perturbé et d'instaurer la paix dans la région jusque-là instable. Je dois rendre un hommage particulier aux femmes burundaises pour le rôle qu'elles ont joué dans cette évolution et je me plais à noter la présence dans cette assemblée de nombreuses associations féminines.

Ces succès pourtant auraient été impossibles si ne s'était instaurée entre le Burundi, les acteurs régionaux, l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale une collaboration concrète et soutenue.

Pour la première fois dans l'histoire de votre pays, des institutions élues démocratiquement seront parvenues au terme de leur mandat. Cela suffit à montrer le chemin que le pays a parcouru, et la longueur qu'il avait à parcourir.

Le point culminant de cette évolution a été marqué par les élections communales, le premier tour des deuxièmes élections pacifiques et démocratiques que le pays ait connues. Je félicite tous ceux qui y ont participé, à savoir les partis et le peuple burundais.

C'est aux Burundais eux-mêmes qu'il incombe de veiller à ce que la consultation électorale reste libre, loyale, transparente et sans exclusive. J'ai applaudi tout ce que vous avez fait pour le succès des élections et vous encourage vivement à régler vos différends, quels qu'ils soient, par les voies institutionnelles établies.

J'insiste sur le fait qu'il faut quand même que le processus soit ouvert à tous et que l'on s'incline devant le verdict démocratique des urnes.

Le Burundi est à la croisée des chemins.

Sur bien des plans, il a de grandes épreuves à surmonter: reconstruction; réconciliation; réforme; développement économique; lutte contre l'impunité; élections rendant possible le passage d'une administration démocratiquement à une autre.

Les Burundais sont impatients de toucher les dividendes de la paix.

Ils doivent pour cela faire tous preuve d'esprit de sacrifice et de volonté d'accommodement.

Travaillons ensemble à réaliser ces dividendes et faisons en sorte qu'ils soient définitivement acquis.

Je constate aussi avec plaisir que tout en vous consacrant aux efforts que votre nation a entrepris, vous assumez votre rôle dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales en vous mettant à la disposition de l'AMISOM et des autres missions de maintien de la paix en Afrique. Je tiens à exprimer mes plus sincères condoléances aux familles des soldats qui ont sacrifié leur vie à la cause de la paix en Somalie.

Je vous remercie encore de votre soutien.

L'Organisation des Nations Unies est, depuis longtemps, fortement présente dans votre pays. C'est pour elle un défi important, qui figure à l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix et du Conseil de sécurité, ainsi que dans le cœur et l'esprit de mes hauts responsables.

Nous resterons pour vous un bon partenaire et je vous invite, pour l'avenir de votre pays, à nouer des partenariats encore plus étroits et des relations effectives entre vous.

Je vous remercie.

* À *** À * L'intention des organes d'information et Document non officiel